

LICENCE TEMPORAIRE FFVOILE

N° **24U500040017** Prix € : **19**

Validité : **1 J du 13/07/2024 10:30:02 au 13/07/2024 23:59:59**

Cette licence ne permet pas la participation à des compétitions décernant un titre international, national, régional ou départemental et des sélections correspondantes, excepté pour les sélectives corporatives donnant accès aux Championnats de France corporatifs.

Date du : **13/07/2024 10:30:02**

Nom : **UGO**

Prénom : **ISABELLE**

Date de naissance : **26/09/1964** Sexe : **F**

Adresse : **5 RUE COSMAO-PRETOT**

**29200 BREST
FRANCE**

J'atteste avoir reçu la notice d'information des contrats « MAIF » présentant les garanties d'assurance liées à la licence FFVoile Je reconnais avoir été informé de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitaux invalidité et décès plus importants...), ayant pu but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant

- J'ai décidé de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires.
- Je refuse de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires et je remets le présent document à mon club.

J'atteste par ailleurs m'être mis en conformité avec la réglementation FFVoile relative au certificat médical de non contre-indication (le cas échéant en compétition) à la pratique de la voile.

Fait à : le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Titulaire

* des représentants légaux pour les mineurs



Assureur de la FFVoile

LICENCE TEMPORAIRE FFVOILE

Prix € : **19**

Validité : **1 J du 13/07/2024 10:30:02 au 13/07/2024 23:59:59**

N° : **24U500040017** Date : **13/07/2024 10:30:02**

IMPORTANT : Elle ne permet pas la participation à des compétitions décernant un titre international, national, régional ou départemental et des sélections correspondantes, excepté pour les sélectives corporatives donnant accès aux Championnats de France corporatifs.

NOM : **UGO**

Date de naissance : **26/09/1964**

Prénom : **ISABELLE**

Sexe : **F**

Adresse habituelle : **5 RUE COSMAO-PRETOT
29200 BREST**

A LIRE ATTENTIVEMENT

Vous venez de prendre une licence temporaire et bénéficiez d'une assurance souscrite pour vous par la FFVoile auprès de la **MAIF**, entreprise régie par le Code des Assurances, vous couvrant en **Responsabilité Civile** pour les dommages que vous pourriez occasionner à des tiers dans la pratique de la voile, pour l'**Assistance Rapatriement** ainsi que pour l'**Individuelle Accident**, comprenant une indemnisation de vos propres dommages corporels en cas d'accident.

Votre club vous a remis les garanties liées à la licence ainsi que les garanties complémentaires que vous pouvez souscrire.

PART DE L'ASSURANCE DANS LA LICENCE TEMPORAIRE

Prime totale TTC	Responsabilité Civile & Assistance Rapatriement (MAIF)	Individuelle Accident (MAIF)
6,47 €	6,33 €	0,14 €

Vous avez la possibilité de renoncer à la garantie Individuelle Accident et d'obtenir le remboursement de la somme correspondante en adressant votre demande par voie postale à la FFVoile - 17 rue Henri Bocquillon 75015 Paris.

→ En cas de sinistre, vous devez établir une déclaration d'accident et l'adresser dans les 5 jours (accompagnée d'une copie de votre licence) à : **MAIF/AMTM MADER - Immeuble le Challenge - Bd de la République - BP 3004 - 17030 LA ROCHELLE CEDEX**

→ Assistance rapatriement : Tél : **0 800 800 875 (+33 5 49 77 47 78 si vous êtes à l'étranger)**

Cachet du club

50004

Signature du Titulaire

* des représentants légaux pour les mineurs

Médical

De nouvelles règles relatives au certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport sont applicables. Pour plus d'informations sur les obligations relatives au certificat médical : www.ffvoile.fr
Onglet Institution - Espace Médical



PARTENAIRE



PARTENAIRES



24U500040017